

édité par les communistes
du 10^{ème} arrondissement

57 rue des Vinaigriers
75010 Paris

pcfparis10@gmail.com

à Paris^e

JUIN-JUILLET 2015

située dans le carré Saint Lazare, la médiathèque est la dernière réalisation d'un programme d'aménagement décidé par la nouvelle majorité municipale au début des années 2000. il reste à venir l'aménagement de la chapelle et l'extension du square Alban-Satragne



ouverture de la médiathèque municipale **FRANÇOISE SAGAN**

Le week-end des 16 et 17 mai, la deuxième plus grande médiathèque de Paris a ouvert ses portes dans le carré Saint-Lazare, site occupé jusqu'en 1999 par l'Assistance publique des hôpitaux de Paris. Une réalisation exceptionnelle qui a attiré plusieurs centaines de Parisiens, dont une majorité d'habitants de l'arrondissement.

Cette médiathèque, dont les travaux d'aménagement représentant un budget de près de 20M€ ont commencé en 2013, se développe sur 4 000 m² répartis sur 5 niveaux (le bâtiment principal et 2 ailes). En plus d'un fonds très important de 77 000 livres et de 10 000 CD, elle dispose de salles d'exposition, d'espaces de travail, de lecture pour les enfants et de détente. Elle bénéficie d'un superbe jardin intérieur planté de palmiers, source de dépaysement. L'équipe de la médiathèque a également affirmé sa volonté de s'ouvrir largement sur le quartier et de favoriser l'accès aux écoles, associations et centres sociaux...

C'est à la fin des années 1990 que des propositions d'aménagement du « Clos Saint-Lazare », soutenues par la majorité de gauche du 10^{ème}, ont émergé. L'élection de Bertrand Delanoë à la tête de la mairie de Paris a permis de donner l'impulsion décisive. Le dossier a été suivi par Sylvie Scherer, élue du 10^{ème} alors membre du groupe communiste et partenaire. La première réalisation a été la construction en 2006 d'une nouvelle maternelle, puis d'une crèche, du centre social « Le Pari's des faubourgs » et du gymnase Marie Paradis en 2014.

Les communistes et leurs élus se réjouissent de l'ouverture de ce magnifique équipement. Une nouvelle étape avant la future rénovation de la chapelle et l'extension du square Alban Satragne qui constituera la dernière étape de l'aménagement de ce quartier.

LE PROJET DU PCF «déverrouillons la politique!»

On nous dit tous les jours qu'« on ne peut faire autrement » et c'est vrai, quand on privilégie la finance sur toute autre considération, « on ne peut pas faire autrement ».

Et pourtant, si l'on décidait que l'émancipation humaine soit au cœur d'une société fondée non sur l'argent, mais sur la réponse aux besoins des personnes ; si l'on inventait un autre modèle productif qui allie développement social et écologique, qui fasse la part belle à la culture, qui donne du pouvoir aux salariés sur leur vie, mais aussi sur leur entreprise. Une société qui bannisse le tout marchand, en développant des services publics efficaces couvrant les besoins premiers, accès au logement, à la santé, à l'énergie et à l'eau, à l'école...

C'est à ce travail participatif, collaboratif, que vous invitent les communistes. Dans un texte récent intitulé *La France en commun*, ils ouvrent le débat, appellent les citoyens à être acteurs de leur devenir, à dessiner collectivement les contours d'une autre société. Mais parce que l'avenir ne peut se construire qu'à partir du présent, ils proposent aussi 15 chantiers d'actions prioritaires pour répondre aux impératifs d'aujourd'hui et mettre un terme aux drames sociaux et humains que vit le pays.

Persuadés que des forces existent pour refuser que l'on continue à être à genoux devant cette nouvelle divinité « le marché financier » et à se sentir impuissants devant les dangers de la montée en puissance des populismes et de l'extrême droite gavée du désespoir des gens, il y a urgence à construire ensemble une autre voie.

Pauline Pytkowicz

pour une solution digne et pérenne

Des migrants africains et du Moyen-Orient, de plus en plus nombreux ces derniers mois, campent sous le métro aérien de la ligne 2 près de la station La Chapelle. La plupart, menacés dans leur pays d'origine en raison des conflits armés et des diverses interventions militaires, sont demandeurs d'asile. Mais certains espèrent profiter de la proximité de la gare du Nord pour rejoindre l'Angleterre ou les pays nordiques.

En janvier dernier, face au développement du campement, les élus communistes ont demandé au Maire d'intervenir auprès du Préfet afin qu'il prenne d'urgence des mesures permettant à ces migrants de rentrer dans le droit commun de l'hébergement d'urgence et du droit d'asile. En l'absence de résultats, ils ont demandé début mai au Préfet une audience pour faire un point sur ce qui avait été entrepris.

voir site www.pcfparis10.fr

Lors du Conseil d'arrondissement du 18 mai, le maire du 10ème a proposé un vœu demandant au Préfet de police et au Préfet de région une évacuation du site du boulevard de la Chapelle après l'hébergement de tous les migrants.

Les élus communistes et verts se sont opposés à ce vœu, parce que, d'expérience, les opérations d'évacuation de ce type sont inefficaces et ne servent qu'à reporter les problèmes un peu plus loin.

Seuls quelques hébergements sont attribués et la majorité des migrants se trouvent confrontés à des conditions de vie encore plus dégradées.

Il est regrettable que les services de l'État aient autant tardé à traiter chaque cas au fur et à mesure des arrivées.

La seule solution digne est de mettre tous les moyens pour le faire maintenant vis-à-vis de ceux qui sont sur place et en prenant les dispositions pour empêcher que ne se reconstitue une zone de fixation sur un site totalement inadapté sur le plan humain et sanitaire.

les pouvoirs publics ont laissé s'installer un campement de migrants sous le métro aérien près de la station La Chapelle sans leur accorder un suivi social et sanitaire et une aide dans leurs démarches administratives



LES VRAIS CHIFFRES DE NOS POLITIQUES MIGRATOIRES

demandes d'asile acceptées en 2014
 20 640 en France
 47 755 en Allemagne
 33 025 en Suède, 20 625 en Italie

origine de l'immigration en France
 46% provient de l'Europe
 10% d'Amérique et Océanie
 30% d'Afrique et 14% d'Asie

Source : étude INSEE de novembre 2014

JOURNÉES «PORTES OUVERTES» AU CENTRE DE SANTÉ RICHERAND



lors de la journée « Portes ouvertes » du 8 avril, les élus communistes Didier Le Reste et Dante Bassino en débat avec les responsables du centre de santé Richerand

Le centre de santé situé au 4 avenue Richerand a tenu une journée « portes ouvertes » le 8 avril dernier. Cela a été l'occasion d'échanger avec les habitants sur l'avenir du centre et les besoins de l'arrondissement.

Le centre est en ce moment dans une phase de réorganisation importante. Historiquement, il était dédié aux personnels d'EDF-GDF. Aujourd'hui le public reçu est constitué principalement d'habitants du 10ème de toutes professions.

En décembre 2014, les élus communistes se sont exprimés en Conseil d'arrondissement pour affirmer la nécessité que la Ville accompagne sa réorganisation afin que ce centre de santé pérennise son action en direction des habitants et des travailleurs parisiens.

Les élus communistes étaient présents le 8 avril pour redécouvrir ce bel outil de santé de 1000 m² d'espaces de soins. Les échanges qui se sont engagés avec les personnels et les habitants du quartier ont démontré que la détermination était grande pour inscrire le centre de santé dans la durée. Et ce malgré les différentes réformes de la santé qui mettent chaque jour plus en difficulté le modèle économique des centres de santé.

Le centre de santé Saint-Vincent, situé rue Saint-Quentin, est également en grande difficulté. Dans un arrondissement considéré selon un rapport de l'Ordre des médecins comme un désert médical, la Ville doit envisager toute les solutions possibles pour garantir la pérennité de soins de proximité accessibles à tous et le maintien de ces deux centres.

l'action politique a un coût

si vous pensez que ce journal vous informe utilement

aidez-nous financièrement à le pérenniser

participez à la souscription en faisant un don par chèque

à l'ordre de: ADF PCF 75 et adressez-le à : PCF10

57 rue des Vinaigriers 75010 Paris

si vous êtes imposable, un reçu fiscal vous sera adressé vous permettant une réduction de 66% du montant versé

VICTOIRE AU 57 BOULEVARD DE STRASBOURG

toutes les grévistes régularisées !

Le 10 avril dernier, toutes les coiffeuses et manucures, en grève depuis le 22 mai 2014, ont été régularisées. Une victoire totale !

Après 10 mois d'une longue lutte, une issue favorable a été trouvée après le rendez-vous du 31 mars au ministère de l'Intérieur en présence de représentants des grévistes, de représentants de la CGT et de Didier Le Reste, conseiller communiste de Paris.

L'occupation du local a pris fin dès le 13 avril. Puis, à la Mairie du 10ème, a été organisée le 17 avril une fête de victoire au cours de laquelle se sont retrouvés les travailleuses et l'ensemble des soutiens (CGT, PCF, Ensemble, collectif des cinéastes pour les sans-papiers, élus du 10ème.

Les travailleuses doivent maintenant trouver un emploi pour obtenir la prolongation de leur titre de séjour.

Pour les communistes du 10ème, l'urgence absolue (la régularisation des travailleuses dans une situation de grande précarité) laisse maintenant la place à une autre nécessité absolue : celle d'en finir avec le réseau de Château d'Eau, qualifié de mafieux par les travailleuses. Pour cela, la



le 10 avril, à la sortie de la Préfecture de police, les coiffeuses et manucures brandissent leur titre de séjour provisoire à leurs côtés, les responsables de la CGT du 10ème et de Paris qui ont animé leur lutte et Elie Jousselein, l'un des responsables du PCF 10

plainte déposée le 6 août 2014 par la CGT et les travailleuses pour traite d'êtres humains doit enfin être traitée. Par ailleurs, la commission contre le travail illégal dans

le quartier Château d'Eau, votée au Conseil de Paris en mars 2014 grâce à un vœu du groupe Communiste-Front-de gauche, doit se mettre en place. La lutte continue !

ÉLUS COMMUNISTES DU 10ème compte rendu de mandat

CENTRES DE SANTÉ

CRÈCHES

LOGEMENT

Didier Le Reste

conseiller de Paris
en charge dans le 10ème
de la Politique de la Ville et de l'Intégration

Dante Bassino

adjoint au maire du 10ème
en charge du Logement

TRAVAIL DISSIMULÉ
À CHÂTEAU D'EAU

Dominique Tourte

conseillère d'arrondissement
en charge de la Petite enfance
et de la Protection de l'enfance

NOUVEL HÔPITAL
LARBOISIÈRE

**GROUPE SCOLAIRE 19 PASSAGE DES RÉCOLLETS
LE 16 JUIN À 19 H**

VENTES À LA DÉCOUPE

POLITIQUE DE LA VILLE

RÉSIDENTS ÉTRANGERS

l'apprentissage du français en débat

En plein débat sur la citoyenneté et les valeurs de la République, l'État envisage de réduire les aides pour l'apprentissage de la langue française. Les financements aux associations pourraient être réduits pour ne concerner que les cours pour les primo-arrivants, c'est-à-dire les personnes présentes sur le territoire depuis moins de 5 ans.

En pratique, cela reviendrait à exclure nombre de personnes de ces cours, notamment les femmes qui souvent s'impliquent plus tardivement dans cette démarche d'apprentissage du français, une fois que les enfants sont plus grands.

La maîtrise de la langue est pourtant la clé de toute stratégie d'intégration et d'insertion sociale et professionnelle. Didier Le Reste, élu à l'Intégration et à la Politique de la Ville du 10ème, s'est fermement opposé à toute réduction de moyens et donc de bénéficiaires.

Le groupe communiste a présenté un vœu, adopté lors du Conseil de Paris de février dernier, pour demander que les cours de français, dits « ateliers sociolinguistiques », continuent d'être accessibles à tous.

Par ailleurs, Didier Le Reste a interpellé Myriam El Khomri, secrétaire d'État à la Politique de la Ville, sur cet enjeu. La réponse de la secrétaire d'État va dans le bon sens puisqu'elle reconnaît l'existence de spécificités parisiennes en la matière et prend des engagements quant à la pérennité des financements de l'État de ces ateliers.

C'est un début, mais nous devons rester, avec les associations du 10ème, mobilisés sur cet enjeu.

5 000 NOUVELLES PLACES EN CRÈCHES

quelle gestion, pour quel accueil ?

La Ville de Paris vient de relancer le comité de suivi du programme de création des 5 000 places de crèche durant la mandature 2014/2020. À cette occasion, les élus communistes, dont Dominique Tourte, élue du 10^{ème} en charge des crèches, ont rappelé leurs exigences :

- cette création des 5 000 places ne peut se faire sans l'augmentation en nombre de personnels qualifiés
- les délégués de parents et de personnels doivent être intégrés au sein du comité de suivi
- ces 5 000 places en crèches doivent relever prioritairement d'une gestion

municipale ou d'associations à but non lucratif. La Ville ne doit pas faire appel à des sociétés privées à but lucratif pour assurer la gestion des crèches créées grâce à l'argent public.

Les crèches, premiers lieux de socialisation, doivent permettre aux enfants et aux familles de différents milieux de se rencontrer.

Afin de pouvoir assurer un bon accompagnement des enfants, il est nécessaire que les crèches aient un personnel formé et en nombre suffisant.

Dans les structures à but lucratif, c'est bien évidemment sur le taux d'encadre-

ment et sur les rémunérations du personnel que sont faites les économies permettant les profits.

Les élus communistes seront par ailleurs très vigilants concernant une disposition passée inaperçue de la loi « Macron ». Les modes d'accueil collectifs risquent d'être dans le viseur de la directive européenne « services » et soumis aux règles de la concurrence, avec pour effets moins de protection et moins de financements publics.

**Pour plus d'informations
et signer la pétition**

<http://www.pasdebebesalaconsigne.com/>

HÔTEL MEUBLÉ DE LA RUE D'AIX menaces à l'égard des habitants

Le propriétaire d'un hôtel meublé du 10^e a tenté de chasser les résidents. Apeurés à la suite d'intimidations, certains sont partis, mais une quinzaine d'autres ne cède pas et entend faire valoir ses droits.

Y résidant à l'année, leur chambre est leur domicile et la loi les protège. Elle ne peut leur être reprise qu'avec un préavis de 3 mois, sous certaines conditions, et les travaux de rénovation prévus n'en font pas partie.

Les habitants de l'hôtel sont venus à la mairie du 10^e pour dénoncer le coup de force. Dante Bassino, adjoint PCF au maire du 10^e délégué au Logement, s'est rendu sur place à leur invitation. Il a rappelé au gérant ses obligations légales puis a fait intervenir le commissariat. Les habitants ont été rétablis dans leur bon droit.

Dante Bassino restera vigilant et en contact avec les habitants de l'hôtel. Il tient à saluer en tout premier lieu leur mobilisation, mais aussi les réactions du commissariat et du Centre d'action sociale qui a aidé plusieurs des résidents en difficulté.

Ces dernières années, des actions ont été entreprises pour mettre aux normes des hôtels insalubres tenus par des marchands de sommeil. À plusieurs reprises, la Ville a racheté ces hôtels pour y faire des logements sociaux. Une démarche que l'équipe municipale entend poursuivre.



*Dante Bassino
adjoint au maire en charge du Logement
a apporté son soutien aux locataires de la rue
d'Aix et rappelé au propriétaire de l'hôtel
les obligations légales à respecter*

LA FUTURE SALLE DE CONSOMMATION envisagée sur le site de l'hôpital Lariboisière

Une salle de consommation à moindres risques pour les usagers de drogues (SCMR) devrait bientôt ouvrir dans le 10^{ème}. La loi santé, adoptée par l'Assemblée nationale et en débat au Sénat en octobre, devrait autoriser l'expérimentation d'une telle salle, pour une durée de six ans.

Le 25 mai, la localisation de cette salle a été rendue publique : elle est désormais envisagée dans l'enceinte de l'hôpital Lariboisière et non au 39 bd de la Chapelle à proximité des voies de chemin de fer. Dès l'annonce de cette nouvelle, les élus communistes du 10^{ème} ont rappelé dans un communiqué que « pour permettre la réussite du travail de chacun, un certain nombre de conditions devront être respectées. L'accès à la SCMR doit notamment pouvoir être complètement indépendant et le site en lui-même totalement autonome des activités hospitalières ».

Les communistes qui soutiennent cette salle depuis le début seront vigilants à ce que tout soit mis en œuvre pour la réussite de cette expérimentation. Le dialogue avec la population doit se poursuivre. C'est pour cela qu'ils organisent le **8 juin prochain, dans le cadre de leurs Rendez-vous du 57***, une soirée autour des SCMR. Pierre Chappard, coordinateur national du réseau de réduction des risques, et Dante Bassino, élu PCF du 10^{ème}, seront présents.

* Débats mensuels organisés par le PCF10 au 57 rue des Vinaigriers

le site des communistes du 10^e



articles et vidéos
sur l'actualité locale
et parisienne
comptes rendus
des conseils d'ar-
rondissement

l'ensemble des publications à Paris 10^e

www.pcfparis10.fr

PCF
Parti communiste français

**FRONT
DE GAUCHE**

www.pcf.fr